HarmoVin® CF

Harmonisation des qualités organoleptiques des vins

Description du produit

La législation européenne (Directive 2007/68/CE du 27/11/2007) impose, à partir du 31 Mai 2009, l'étiquetage des vins traités avec des produits contenant des allergènes dont fait parti la caséine.
La société Erbslöh a développé une alternative sans caséine, HarmoVin® CF, qui permet d'affiner les vins sans en modifier la teinte ni les arômes. HarmoVin® CF réduit l'amertume et certains faux-goûts des vins tout en préservant leur structure.
HarmoVin® CF est une formulation poudre à base de gélatine, de polyvinylpyrrolidone et de silicates sélectionnés.

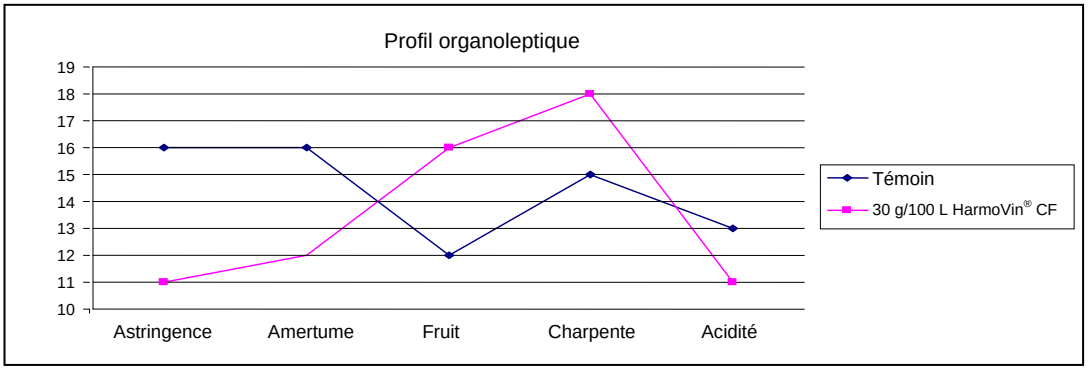

Mode d'emploi

Bien que pouvant être utiliser à n'importe quel stade de la vinification, il est recommandé d'incorporer HarmoVin® CF après collage des vins.
Diluer la dose d'HarmoVin® CF dans 10 volumes d'eau tiède en agitant énergiquement pour éliminer tout grumeau. Incorporer à la cuve et homogénéiser par remontage.
Les lies de colle doivent être éliminées par soutirage, filtration ou centrifugation dans les 2 à 3 jours.

Doses moyennes d'emploi:
- harmonisation des vins: 10 à 30 g/100 L
- traitement de l'amertume et de certains faux goûts: 30 à 60 g/100 L

Il est recommandé de procéder à des essais préalables en laboratoire pour déterminer la dose la mieux adaptée selon le vin et le résultat recherché.

Conditionnement

Sachet de 1 kg.

Stockage

Stocker à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

ERBSLÖH Geisenheim AG, Erbslöhstraße 1, 65366 Geisenheim, Germany, Tel: +49 6722 708-0, www.erbsloeh.com
Nos fiches techniques et les traitements qui y figurent ont pour but de vous fournir les meilleures informations possibles. Toutes ces indications sont basées sur notre expérience actuelle. Compte tenu du fait que les traitements préliminaires ne sont généralement pas connus et compte tenu des imprévus liés aux produits naturels à traiter, ces conseils ne peuvent pas avoir de caractère juridiquement obligatoire. Les informations se basent sur la législation actuellement en vigueur en Allemagne et dans l'Union Européenne. Nos conditions de vente générales sont valables.
version 001 – 12/2009 AW – imprimé 07.03.2014